

<p>Nom et coordonnées de l'école : ECOLE ELEMENTAIRE ST MACAIRE</p> <p>15 rue de Verdun</p> <p>Commune : 33490 ST MACAIRE</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE</p> <p>Date : MARDI 5 NOVEMBRE 2019</p>
--	---

Circonscription SUD ENTRE DEUX MERS

Présents :

Présidente - directrice d'école : Mme DESSARPS

Inspecteur de l'éducation nationale : M. BERTHOU

Equipe enseignante :	Mme LELIEVRE Mme MICHELON Mme PINEAU Mme BOUMAZA Mme HENRY Mme BUIN-BOURJALLIAT Mme PREVOST Mme RIDEL Mr LOUYS Mme DESSARPS	Enseignante CP-CE1 A Enseignante CP-CE1 B Enseignante CE2 Coordinatrice ULIS TRS, enseignante CM1 le jeudi Enseignante CM2 A Enseignante CM2 B Psychologue scolaire Enseignant remplaçant rattaché à l'école Directrice/ Enseignante CM1
Le maire ou son représentant :	M. PATANCHON Philippe Mme VASQUEZ Corinne M. DUTREUILH Jean-Loup	
DDEN :	---	
Représentants Parents d'Elèves	M. SUHARD Mme SEAILLES M. GERARD Mme BROZOVA Mme LAPORTE Mme BEYTOUT Mme BARRE Mme PATTEE Mme LALANNE	Représentant parents d'élèves titulaire Représentante parents d'élèves titulaire Représentant parents d'élèves titulaire Représentante parents d'élèves titulaire Représentante parents d'élèves titulaire Représentante parents d'élèves titulaire Représentante parents d'élèves titulaire Représentante parents d'élèves suppléante Représentante parents d'élèves suppléante
Invités (IEN, personnel municipal,...) :	Mme GAURY Mr AOUFIR	Responsable périscolaire CVLV Enseignant ELCO langue arabe

Excusés : Mme Lalanne, Monsieur Berthou, Monsieur Louys, Monsieur Aoufir

Début du conseil d'école : 18 heures

Secrétaire de séance : Isabelle Buin-Bourjalliat

1. Présentation des membres du Conseil

L'équipe pédagogique et les représentants de parents élus.

Présentation des membres communs aux deux écoles : les élus municipaux, le personnel du CVLV.
Point sur les attributions du Conseil d'école.

2. Résultats des élections

Élection des représentants des parents d'élèves le vendredi 11 octobre 2019.

Tous les votes ont été réalisés par correspondance.

1 liste de 9 candidatures : 7 titulaires et 2 suppléants

218 inscrits / 118 votants dont 24 blancs ou nuls / 94 exprimés / Taux de participation : 54,13 %

Elus titulaires : M. SUHARD, Mme SEAILLES, M. GERARD, Mme BROZOVA, Mme LAPORTE, Mme BEYTOUT, Mme BARRE.

Suppléantes :

Mme PATTEE, Mme LALANNE.

La directrice remercie les parents d'élèves qui se sont présentés.

3. Règlement intérieur

Aucune modification de règlement intérieur par rapport à l'année précédente.

Les deux annexes déjà présentes auparavant (Charte de la Laïcité et PPMS) sont conservées.

Le Conseil d'Ecole approuve et valide le règlement intérieur pour l'année 2019-2020.

Le règlement accompagné des 2 annexes sera distribué aux nouvelles familles ainsi que le coupon d'approbation à retourner signé par les parents.

4. Effectifs

● 138 élèves répartis en 6 classes et 1 dispositif ULIS, effectif stable par rapport aux années précédentes, inscription d'une dizaine d'enfants pendant l'été.

24 CP/CE1 A 16 CP et 8 CE1 dont 2 élèves en dispositif ULIS inscrits niveau CP

25 CP/CE1 B 17 CE1 et 8 CP dont 2 élèves en dispositif ULIS inscrits niveau CP

25 CE2 dont 2 élèves en dispositif ULIS

25 CM1 dont 2 élèves en dispositif ULIS

20 CM2A dont 3 élèves en dispositif ULIS

19 CM2B dont 2 élèves en dispositif ULIS

Parmi ces 138 élèves, il y a des enfants à besoins particuliers :

- 20 élèves en situation de handicap dont 13 en dispositif ULIS
- 1 élève en attente de reconnaissance de son handicap par la MDPH
- 5 élèves de la communauté des gens du voyage
- pas d'élèves allophones

Questions des parents :

Sur quels critères la répartition des enfants en CP/CE1 a-t-elle été faite ?

La directrice précise que la réponse à cette question a été donnée dans les 2 réunions de rentrée des classes de CP-CE1.

Constat en juillet 2019 :

24 élèves de CP avec 8 élèves en situation de handicap (4 en dispositif ULIS et 4 hors ULIS) et 2 élèves en difficulté.

Réuni en conseil des maîtres, l'ensemble de l'équipe a construit 2 classes de CP-CE1 afin de ne pas concentrer sur une même classe ces élèves à besoins particuliers.

CP/CE1 A : Les CP ont tous niveaux et les CE1 en petits groupes ont été choisis autonomes.

CP/CE1 B : les CP en petits groupes sont autonomes et les CE1 ont tous niveaux.

Les profils de classe ont été validés par un conseiller pédagogique.

Pour choisir des CP autonomes, la directrice a pris contact avec Mme Forgue et Mme Rivière en fin d'année dernière pour connaître le profil des élèves et savoir qui et comment séparer les élèves sur la base de l'autonomie et du comportement.

Pour choisir des CE1 autonomes, c'est Mme Michelon qui les avait en classe qui les a sélectionnés.

5. Temps périscolaires

Périscolaire :

Certains dossiers sont encore incomplets. Liste en attente.

Concernant le temps périscolaire du matin, la responsable demande aux parents de bien s'assurer que les enfants rejoignent l'espace intérieur, ce qui n'est pas toujours le cas à ce jour. Elle rappelle que les animateurs sont considérés comme responsables à partir du moment où les enfants franchissent la porte et sont notés présents.

Cours ELCO langue arabe

Depuis le lundi 30 septembre, cours chaque lundi de 16h40 à 18h10 à partir des inscriptions qui ont eu lieu en avril. Mr Aoufir arrive à 16h30 et assure la surveillance des élèves entre 16h30 et 16h40.

5 élèves présents, 3 se sont désistés par rapport aux inscriptions du mois de mai.

Des élèves de Verdélais, Saint Laurent du Bois étaient attendus mais, là encore, ils se sont désistés.

La salle de classe de Mme Dessarps est mise à disposition pour ce cours.

Restaurant scolaire :

Questions des parents :

- Plusieurs enfants se plaignent du déroulement de la cantine.

- Nous pensons que la réflexion autour de la cantine doit se poursuivre pour que tous les acteurs de ce moment puissent améliorer les conditions d'accueil et de déroulement des repas. Une date de rencontre peut-elle être trouvée ?
- Où en est le projet d'étude pour l'isolation phonique de la cantine ? (Cf. dernier conseil d'école en juin 2019). Les élèves du lycée professionnel de Langon peuvent aussi être une ressource pour la confection des blocs acoustiques.
- Quelles formations professionnelles sont envisagées pour le personnel encadrant de la cantine ?
- Les délégués des enfants pourraient-ils avoir leur place à la commission cantine ?
- Les deux classes de CM2 peuvent-elles manger ensemble ?
- Comment le placement des enfants se fait-il ?
- Peut-on rappeler les règles de la cantine ?
- Les repas sont-ils élaborés à la cantine avec des produits frais ? Sinon, pourquoi ?
- La mise en place d'un menu végétarien est-elle envisagée ?

Proposition de traiter ces questions en commission cantine le mardi 12 novembre à 18h30, en présence du personnel, des représentants des parents d'élèves. Les parents d'élèves proposent que des élèves délégués participent à cette commission. Les représentants de mairie suggèrent qu'ils fassent plutôt remonter leurs questions en amont des commissions. Les enseignantes précisent que des temps de discussion sur ce sujet existent en classe.

Le compte-rendu de cette réunion sera mis en ligne, comme le procès-verbal du conseil des écoles, sur le site de la mairie afin que tous les parents aient accès aux réponses.

Dispositif Devoirs faits :

Demande a été faite pour la période d'après les vacances, attente d'une confirmation.

Questions sur les devoirs :

Pourquoi y-a-t-il autant de devoirs le soir, notamment de type production d'écrit ?

Les devoirs donnés sont des leçons à apprendre, des mots à savoir écrire, des recherches à faire, des lectures, pas vraiment de production d'écrit dans laquelle les enfants doivent inventer un texte, écrire un résumé... gérer la présentation, l'orthographe, le vocabulaire, la grammaire... Ce travail de production d'écrits se fait donc uniquement en classe.

La question a donc surpris l'équipe enseignante.

L'ensemble de l'équipe enseignante trouve nécessaire de donner des devoirs pour faire progresser l'enfant, impliquer les familles. Le passage en 6^{ème} doit être préparé de ce point de vue là aussi.

Si cela dépasse un horaire raisonnable ou si cela devient trop conflictuel, il ne faut pas insister et surtout, les parents ne doivent pas hésiter à venir voir les enseignants concernés si les devoirs posent problème...

La plupart du temps, ils sont donnés à l'avance pour que chacun puisse s'organiser...

Tout ceci a été abordé en réunions de rentrée.

6. Hygiène et sécurité

Incendie : 1^{ier} exercice d'évacuation réalisé le jeudi 19 septembre le matin.

Temps d'évacuation : 2min 36s en bon ordre.

PPMS : 2 PPMS distincts : risques majeurs (tempête, glissement de terrain, transport de matières dangereuses) et risque intrusion-attentat, avec deux systèmes d'alerte différents et des réflexes adaptés à chaque situation.

1^{ier} exercice réalisé le mardi 15 octobre avec un scénario de fuite en présence de 2 gendarmes et de Mr Dutreuilh. L'exercice s'est bien passé, les itinéraires de fuite sont bien connus de tous, l'alarme a bien fonctionné, 4 classes ont pu aller jusqu'à leur lieu de confinement (mairie et salle des fêtes), tout ceci en 1 minute 30.

Un groupe WhatsApp regroupant les enseignants de l'école, les AESH, le personnel communal a été créé spécifiquement pour ce PPMS pour indiquer rapidement où est l'intrus, rassurer les uns et les autres sur qui est à l'abri après la fuite et pour indiquer le signal de fin.

En attente de la mairie:

- des doubles de clés
- un revêtement opaque sur les portes des bâtiments pour ne pas être vus

Un autre exercice concernant les risques majeurs sera réalisé dans l'année, en janvier ou février.

DU : Registre dont le but est d'identifier et d'évaluer les risques en matière de santé et de sécurité au travail, puis de définir des mesures pour les éliminer ou les réduire. Il sert également à élaborer le cas échéant un programme annuel de prévention. Il a été réactualisé en octobre 2019.

Registre public d'accessibilité : Objectif --> informer le public du degré d'accessibilité de l'école et de ses prestations notamment pour les personnes handicapées.

Registre Santé et Sécurité au Travail : destiné à recueillir les observations relatives à toutes sortes de dysfonctionnements susceptibles d'être constatés ou ressentis par les personnels et les usagers du service de l'éducation.

L'ensemble de ces registres est tenu à jour par les directrices et consultable sur demande.

Questions des parents :

Un élève de CE2 est très violent. Il y a une réelle mise en danger des autres enfants. Quelles solutions d'encadrement sont envisagées pour que sa scolarisation ait du sens ? Qu'est-ce qui est mis en place pour protéger les autres de sa violence ? L'AESH de cet enfant est-elle présente sur tous les temps de la journée ?

- Situation qui préoccupe l'ensemble de l'équipe enseignante et la psychologue scolaire. Violence qui s'exerce à tous les moments de la journée, en tous lieux, en classe, à l'extérieur...
- Situation connue de l'inspecteur.
- Au niveau de l'école : enseignants vigilants lors des moments de transition, un certain nombre de choses mises en place : séparation dans le rang, au moment des repas, les règles sont retravaillées avec cet enfant...
- Lorsque l'enfant est trop agité, l'inclusion n'a pas lieu et il reste avec la coordinatrice dans la classe.
- Tenue d'un cahier d'incidents très précis, jours et actes, actions des adultes.
- La mairie a engagé une personne dédiée à l'accompagnement spécifique de cet enfant sur le temps de pause méridienne
- Parents de l'enfant en question et des enfants qui ont été violentés ont été reçus, entendus par les enseignantes et la directrice.
- Réunion prévue le jeudi 7 novembre pour cet élève en situation de handicap en présence de l'enseignante référente et de tous les professionnels encadrant l'enfant.
- AESH individuelle présente sur tous les temps de présence de l'enfant sauf entre 12h et 13h où il est avec l'AESH collective du dispositif ULIS qui a été embauchée par la mairie.
- D'après la loi sur le handicap de 2005, tout enfant a droit à être scolarisé, nous ne sommes pas responsables des orientations en ULIS, nous recevons les enfants qui ont cette affectation et nous faisons du mieux que nous pouvons dans l'intérêt de cet enfant et celui de tous les autres.

La mairie précise envisager la possibilité de ne plus accepter cet enfant sur la pause méridienne si la situation ne devait connaître aucune amélioration.

Question sur le harcèlement :

« En tant que parent d'un enfant scolarisé à l'Ecole de St Macaire, j'aimerais savoir comment l'équipe pédagogique prend en charge les faits de harcèlement scolaire qui peuvent se produire dans n'importe quel établissement. J'aimerais savoir ce qui relève du "harcèlement scolaire", quelles sont les étapes et les moyens de sa prise en charge dans notre école ? ».

Protocole mis en place l'année dernière pour la classe de CE2 donc bien connu de l'équipe (« Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les école » disponible sur internet « Eduscol »).

Il y a différentes étapes après la révélation de faits de harcèlement : l'accueil des protagonistes, la rencontre avec les familles bien sûr, puis les mesures de protection à prendre et bien entendu un suivi après...

La psychologue scolaire et l'inspecteur ainsi qu'un référent académique peuvent être sollicités.

Des actions de sensibilisation et de prévention sont nécessaires pour tous les niveaux. Ce sujet est abordé notamment dans le cadre de la mise en place des « messages clairs » dans l'école. Ce travail sera poursuivi.

- Visites médicales pour tous les CE2 en décembre faites par l'infirmière scolaire, Mme Colette Bacle vendredi 6 /12/19, vendredi 13/12/19 toute la journée et vendredi 20/12/19 le matin.

Elle a vu aussi 3 élèves de CM2 en octobre qui étaient arrivés en CM1 à l'école.

7. Achats, travaux et aménagements

Remerciements à la municipalité pour les travaux de l'été et des vacances d'octobre

- Réparation des bureaux, changement de néons...
- Local à vélo rénové.
- Création d'une salle d'hygiène : douche, lavabo, table de soins pour allonger les enfants.
- Trousses à pharmacie et matériel de secours PPMS vérifiés.
- Achat de mobilier pour l'aménagement de la classe ULIS.
- Tableau supplémentaire pour la classe de CP-CE1 A.
- Mise en place d'un deuxième panneau de basket.

Projet d'équipement informatique et numérique :

En attente des TBI mais les prises électriques ont été installées pendant les vacances d'octobre.

Questions des parents :

Où en est l'avancée du projet de réfection de la cour ? Plusieurs accidents ont déjà eu lieu.

Mairie → le projet est lié à l'aménagement du terrain mitoyen. Un permis d'aménager sera déposé dans les jours qui viennent. Les cours seront déplacées et le projet ira même bien au-delà d'une simple réfection. C'est un projet d'ampleur qui est à envisager sur le long terme. Tout aura été lancé par l'équipe actuelle avant la fin de mandat.

Monsieur Suhard demande si des améliorations sont prévues dans l'intervalle pour sécuriser la cour, notamment par rapport au quai.

Mairie et enseignants précisent qu'aucun incident n'est à déplorer à ce jour.

Un panier de basket a été ajouté pendant les grandes vacances.

Remerciement de la directrice à la municipalité pour la mise à disposition d'une jeune fille en service civique pour l'aider au travail administratif.

Elle est ponctuelle, très efficace et d'une grande aide.

Est-il possible de la prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire ?

C'est son souhait aussi.

La mairie étudie la question.

8. Projet d'école

Il s'intitule depuis 2017 « de l'individu au citoyen ». C'est la dernière année. Un bilan sera fait et envoyé à l'inspection en fin d'année et servira de base de travail pour la construction du prochain projet.

Le **1^{er} axe** est d'amener les élèves à interagir de façon constructive avec d'autres élèves pour confronter des réactions et des points de vue.

Il y a des conseils dans les classes, les délégués relaient les demandes des enfants au conseil des élèves avec la directrice.

Il y a aussi dans les classes des débats d'idées, sur des thèmes précis comme l'amitié, qu'est-ce qu'être élève... ou en rapport avec des difficultés en récréation... dans les situations d'apprentissage, on va demander aux élèves de justifier leur avis, d'écouter le point de vue de l'autre...

Cette première période a été consacrée aux élections des délégués, les candidats ont fait campagne pendant une quinzaine de jours, expliquant aux autres enfants comment ils voyaient ce rôle de délégué, les thèmes qui leur paraissaient importants.

Ensuite, le 17 octobre, les élèves ont voté, avec une carte électorale dans les conditions proches de la réalité... remerciements à la mairie pour le prêt du matériel, l'urne et le montage des isolements.

Le 1^{er} conseil des élèves aura lieu très bientôt, avec si c'était possible la présence d'un élu.

Le **2^{ème} axe** concerne le vivre ensemble, accepter la différence, le handicap, les personnes d'autres origines, cultures....

Un travail au sein de toutes les classes sur les Messages clairs est engagé.

Des échanges entre la maternelle et l'élémentaire reprendront cette année encore : la classe de CE2 et la classe de PS/GS de Mme Larre travailleront ensemble.

D'autres partenariats viendront peut-être, les deux classes de CP-CE1 seraient intéressées.

Les classes des plus grands seraient intéressées pour le 2^{ème} trimestre.

Mme Ridel, la psychologue scolaire, est toujours présente pour accompagner les élèves, les familles et les enseignantes.

Le **3^{ème} axe** concerne le respect dans son corps, on travaille les bienfaits du sport, l'alimentation, le sommeil, l'hygiène dentaire par exemple...

Toutes les classes vont aller au Spadium, ce trimestre ce sont les CM2 A et les CM1. Le transport est entièrement pris en charge par la mairie, environ 75€ à chaque fois. Aux prochains trimestres, ce seront les CE2 et les CM2 B et enfin à partir du mois d'avril, les 2 classes de CP-CE1.

Cross prévu mais pas encore fixé.

Le Projet d'école inclut les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

- horaires : se déroulent sur la pause déjeuner, de 12h10 à 12h40 pour les plus grands et de 13h20 à 13h50 pour les plus jeunes, les lundis et mardis. Une trentaine d'enfants en cette période 1.
- peuvent concerner tous les élèves à un moment ou un autre de l'année
- petits groupes menés par les enseignantes de l'école
- contenu : sur la lecture, aider au déchiffrage, la rendre plus fluide, aider à la compréhension, l'orthographe, la résolution de problèmes en fonction des classes.
- les parents concernés sont informés par l'enseignante de la classe sur la période, les jours et le contenu proposés.
- autorisation parentale indispensable (car hors temps d'enseignement)

Intervention de Mme RIDEL auprès de plusieurs familles.

9. Animations et sorties pédagogiques

Sorties de proximité et régulières

- Médiathèque, toutes les classes sont concernées (prêts de livres et lecture offerte) sauf la classe de CP-CE1 B.

Les élèves en dispositif ULIS iront avec leur classe d'inclusion et auront une caisse de livres.

Remerciements aux bénévoles qui nous accueillent.

- Séances de piscine prévues pour les CM1 et CM2 A pour la période 1 et 2 tous les jeudis matins.
- Ludothèque concerne les classes de CP-CE1, CE2 et ULIS : les 14 et 15 novembre.

Sorties occasionnelles :

- Sortie dans Saint Macaire des CM2 A dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire
- Sortie dans Saint Macaire pour les CM1 à la recherche des éléments du passé
- Sortie des CM2 B sécurité routière à Langon prévue le 05 novembre, annulée et reportée au 21 novembre au matin. La classe de CM2 A ira en décembre.
- Le lundi 14 octobre était prévue la participation au cross des CM2 invités par le collège Elise Deroche mais une alerte météo et le principe de précaution a empêché le déplacement à pied de ces classes.
- Cérémonie du 11 novembre : participation des CM1 et CM2, chant, lecture de carnets de soldats réalisés l'année dernière à l'occasion du concours.

Questions des parents :

Quelles sorties scolaires sont envisagées ?

En réflexion.

Comment sont choisis les parents accompagnateurs des sorties scolaires ?

Les enseignants prennent en compte les parents qui se proposent dans les délais et ensuite c'est variable, il peut y avoir un tirage au sort ou les parents choisis sont ceux qui viennent souvent et qui connaissent les enfants, qui ont l'habitude de gérer le groupe.

Les sorties sont des moments qui nécessitent une attention particulièrement accrue de la part des enseignants et les parents accompagnateurs sont sous la responsabilité des enseignants organisant la sortie.

Questions des parents « hors catégorie »

N'est-il pas paradoxal de priver de récréation un enfant agité en classe ?

Lorsqu'un enfant est puni pendant la récréation, il faut savoir que d'autres actions ont été tentées avant et que cela n'a pas été efficace. L'enfant est mis de toutes façons en position de réfléchir à ce qu'il a fait.

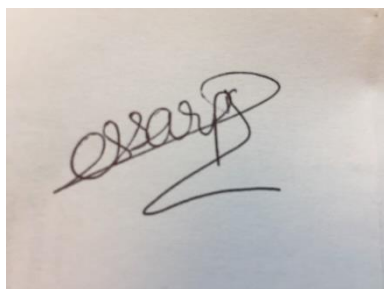
La directrice encourage les parents concernés à aller directement s'adresser à l'enseignant de l'enfant puni qui expliquera sans nul doute sa démarche...

Remerciements des deux écoles à l'équipe municipale sortante pour la qualité de la collaboration et tous les aménagements qui ont été effectués.

La réunion se termine à 20h40.

Fait à Saint Macaire, le 05 Novembre 2019

Signature de la directrice



Mme Dessarps

Signature de la secrétaire de séance



Mme Buin Bourjalliat